

Vernouillet recrute



Un(e) apprenti(e) Jardinier paysagiste (H/F) - CAPA

La Ville de VERNOUILLET en Eure-et-Loir, située à 1 heure de Paris, offre une réelle qualité de vie par son cadre agréable, son dynamisme culturel et éducatif grâce une organisation administrative très structurée comparable à des collectivités de taille supérieure.

VERNOUILLET qui connaît une évolution rapide de sa population depuis 50 ans, présente un haut potentiel en termes de qualité de service et de perspective de développement.

Au sein d'une équipe de 12 agents et sous la responsabilité du chef d'équipe, l'apprenti(e) jardinier paysagiste (H/F) sera principalement chargé de :

- ✓ Elaborer des massifs de fleurs (choix des plantes, quantifier, réalisation des plans...);
- ✓ Préparer les sols, planter et entretenir les fleurs et les végétaux (plantes saisonnières, vivaces, arbustes, arbres, haies), arroser, plomber, tailler...
- ✓ Entretien des sols, désherber, mettre en place le paillage, tondre les pelouses, débroussailler les zones enherbées, engazonner les sols ;
- ✓ Souffler et ramasser les feuilles, élaguer, abattre des arbres, broyer les branches ;
- ✓ Entretien des zones enherbées manuellement ou mécaniquement (allées en calcaire, trottoirs) ;
- ✓ Entretien des cours d'écoles, évacuer le sable impropre, les déchets divers, vider les corbeilles, entretenir les aires de jeux et sportives, contrôler visuellement, décompacter les sols amortissants fluents ;
- ✓ Effectuer des décors en salle et mettre sur pieds les sapins de Noël et assurer la distribution ;
- ✓ Saler les parcs des écoles et bâtiments communaux, déneigement ;

Profil :

Niveau : apprenti(e) en CAPA jardinier paysagiste

Résultats attendus :

- ⇒ Qualité de la réalisation des chantiers : respect des délais de réalisation, qualité du résultat (esthétique), respect du matériel
- ⇒ Qualité d'organisation : travailler avec méthode, régularité, propreté, respect des moyens utilisés, propreté, savoir rendre compte
- ⇒ Respect de la sécurité : port des EPI et des règles de procédures
- ⇒ Qualités relationnelles : disposer d'une aptitude aux autocontrôles des tâches réalisées, disposer de l'esprit d'équipe, du sens du relationnel et de la communication, avoir une capacité d'initiative, d'adaptation et de polyvalence, représentation de la ville, courtoisie, retour satisfaction interne et externe.

Conditions :

- **Rémunération selon l'âge de l'apprenti(e) et d'un pourcentage du smic**
- **Temps de travail annualisé à temps plein :**
- Du lundi au jeudi : de 8h00 à 17h00 (pause repas de 12h00 à 13h30), le vendredi : de 8h00 à 16h00 (pause repas de 12h00 à 13h30).

Poste à pourvoir pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

Adresser votre candidature (**CV détaillé, lettre de motivation, copie des diplômes**) à Monsieur le Maire
par courriel à : insertion@vernouillet28.fr
Ou par courrier : Mairie de Vernouillet – Esplanade du 8 Mai 1945 Maurice Legendre – 28500 VERNOUILLET